JE VOTE FO Justice

Syndicat National

CAP - INTERRÉGIONALE - DISP PARIS



Cher(e)s Collègues, Cher(e)s Camarades,

L'année 2026 aura une nouvelle fois démontré la détermination, le courage et le professionnalisme de l'ensemble des personnels du ministère de la Justice, et tout particulièrement des personnels pénitentiaires.

Dans des établissements confrontés à une surpopulation carcérale toujours plus forte, à des sous-effectifs persistants, à la violence quotidienne, aux trafics et à une perte croissante de repères, les personnels continuent d'assurer leurs missions avec engagement, souvent au prix de lourds sacrifices personnels.

Face aux agressions, aux menaces, aux projections et à la dangerosité grandissante de la population pénale, la sécurité des personnels doit être une priorité absolue. Les déclarations d'intention ne suffisent plus. Il faut des effectifs suffisants, des équipements adaptés, des établissements sécurisés, des réponses disciplinaires et judiciaires fermes, ainsi qu'un soutien sans faille de l'administration et du ministère.

► **FO Justice** refuse que les personnels soient considérés comme une simple variable d'ajustement, qu'ils soient exposés, agressés, injustement mis en cause ou jetés en pâture sans que leur institution les protège. **Défendre la sécurité, la dignité, l'honneur et la présomption d'innocence des agents restera au cœur de notre engagement.**

► **FO Justice** a déjà su démontrer sa capacité à obtenir des avancées historiques pour les **Personnels de Surveillance**, avec le passage en catégorie B et A des Corps d'Encadrement et d'Application, et de Commandement. Ces réformes ont apporté la reconnaissance statutaire et financière attendue depuis des décennies.

► **FO Justice** a également obtenu des avancées concrètes pour les **Personnels Administratifs** et **Techniques**, avec des revalorisations indemnitaires et statutaires, ainsi que la signature d'un relevé de conclusions engageant le ministère sur plusieurs années. Ces résultats constituent une première étape pour des personnels trop longtemps oubliés, alors même qu'ils sont indispensables au bon fonctionnement quotidien de nos services et de nos établissements.

► **FO Justice** a également créé une véritable filière syndicale pour les **Psychologues** et les **Assistant(e)s de Service Social**. Cette reconnaissance était nécessaire pour défendre leurs conditions d'exercice, leurs carrières et leurs spécificités professionnelles. Notre organisation a fait le choix d'agir concrètement afin que chaque catégorie de personnels trouve toute sa place au sein du ministère de la Justice.

Nous continuerons à défendre les CPIP, les Personnels Administratifs, Techniques, Sociaux, les Psychologues et l'ensemble de celles et ceux qui font vivre quotidiennement le service public pénitentiaire et judiciaire. Chaque agent, quel que soit son corps, son grade ou son statut, a droit au respect, à la reconnaissance et à la protection.

Mais rien n'est définitivement acquis. De nombreux combats restent à mener : les sous-effectifs, l'attractivité des métiers, les déroulements de carrière, le pouvoir d'achat, les conditions de travail, la reconnaissance de la pénibilité, la fidélisation des agents, la surpopulation carcérale et la sécurisation des établissements.

En décembre 2026, les élections professionnelles constitueront une échéance déterminante.

Ce scrutin déterminera la représentativité syndicale pour les quatre prochaines années, et donc la force de celles et ceux qui vous défendront dans les instances, face à l'administration, à tous les niveaux.

Depuis 2022, **FO Justice** a prouvé qu'un syndicalisme de résultats était possible. Un syndicalisme libre, indépendant et combatif, capable de négocier lorsque cela permet d'avancer, mais aussi de mobiliser et de s'opposer lorsque la situation l'exige.

FO Justice respecte ses engagements !
FO Justice revendique, agit et obtient !

Votre confiance renouvelée en décembre 2026 nous permettra de poursuivre les réformes engagées, d'en obtenir de nouvelles et d'imposer en priorités absolues la sécurité, la reconnaissance et la protection de tous les personnels.

En 2027, **FO Justice** sera au rendez-vous pour défendre vos droits, vos carrières, votre pouvoir d'achat, vos conditions de travail et votre intégrité physique et morale. Nous rappellerons sans relâche qu'aucune politique de la Justice ne peut réussir sans les femmes et les hommes qui la font vivre chaque jour.

En décembre 2026, donnons de la force à ceux qui vous défendent réellement.

En 2027, continuons ensemble à faire entendre la voix de tous les personnels.

Avec FO Justice, faisons de la sécurité, de la reconnaissance et du respect des agents une exigence absolue !

Emmanuel BAUDIN, Secrétaire général

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

Votre Filière, Vos Représentants
Nos Combats ! ► fojustice.fr

FO RÉSISTER ! RIEN LÂCHER !

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS

REVENDICATIONS

► CAPI - DISP PARIS

Justice
UISP PARIS

DERRIÈRE CHAQUE DOSSIER, IL Y A UNE CARRIÈRE !

Cher(e)s Collègues,

La Commission Administrative Paritaire Interrégionale est l'instance qui intervient lorsque votre situation individuelle est directement concernée. Là où le CSA traite des sujets collectifs, la CAPI accompagne chaque agent dans les moments déterminants de sa carrière : titularisation, recours administratifs, procédures disciplinaires, garanties statutaires, mobilité ou encore défense individuelle.

Chez **FO Justice**, nous savons qu'aucun dossier n'est anodin. Derrière chaque recours se trouvent une carrière, une famille, un avenir professionnel. C'est pourquoi chaque situation est étudiée avec la même exigence, la même rigueur et la même détermination.

Depuis de nombreuses années, nos représentants accompagnent quotidiennement les personnels confrontés à des difficultés administratives, statutaires ou disciplinaires. Nous analysons les textes, préparons les recours, assistons les collègues tout au long de leurs démarches et défendons leurs intérêts jusqu'à l'issue de chaque procédure. Notre engagement ne se limite pas aux réunions de la CAPI : **il commence bien avant et se poursuit jusqu'à la résolution du dossier.**

Ce mandat aura permis d'obtenir des avancées historiques pour l'ensemble des personnels : le passage du Corps d'Encadrement et d'Application en catégorie B, l'accession du Corps de Commandement à la catégorie A, des revalorisations statutaires et indemnitaires, une évolution des grilles indiciaires, une augmentation importante des taux de promotion ainsi qu'une meilleure reconnaissance des parcours professionnels. **Ces résultats démontrent qu'un syndicat est avant tout utile lorsqu'il obtient des avancées concrètes.**

Notre équipe réunit des représentants issus de nombreux établissements de la DISP de Paris : Fresnes, Fleury-Mérogis, Paris-La Santé, Villepinte, Réau, Meaux, Bois-d'Arcy et Nanterre. Autour d'Andy NOEL, tête de liste, de Vanessa LEFAIVRE, d'Ahamadi ISSOUF et de l'ensemble de nos candidats, **nous avons constitué une équipe reconnue pour sa disponibilité, sa maîtrise des textes réglementaires et sa proximité avec les personnels.**

Pour le prochain mandat, **FO Justice** poursuivra son engagement afin de garantir une égalité de traitement entre tous les agents, défendre des promotions fondées sur les compétences, assurer un accompagnement personnalisé de chaque dossier, protéger systématiquement les collègues confrontés à une procédure disciplinaire, faire reconnaître les compétences acquises, obtenir des déroulements de carrière transparents et poursuivre les revalorisations statutaires et indemnitaires.

Notre conception du syndicalisme est claire : être présent, disponible et efficace lorsque les collègues en ont réellement besoin. Libre, indépendant et responsable, FO Justice défend chaque personnel avec la même énergie, quels que soient son grade, sa filière ou son établissement. Notre seule ligne de conduite reste l'intérêt des personnels.

► Du 3 au 10 décembre 2026, choisissez une équipe de terrain, compétente et engagée !

Le Secrétaire Interrégional FO Justice de Paris, Didier KANDASSAMY

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

FO RÉSISTER !! RIEN LÂCHER !

JE VOTE FO Justice

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS

CANDIDATS

► CAPI - DISP PARIS

FO Justice
UISP PARIS

CP Fresnes	Andy NOEL, CEA
CP Fleury-Mérogis	Vanessa LEFAIVRE, CEA
CP Fresnes	Ahamadi ISSOUF, CEA
CP Paris-La Santé	Hugo VITRY, CEA
CP Fresnes	Lisa NOEL, CEA
CP Fleury-Mérogis	Fabrice WILLIAM, CEA
MA Villepinte	Fabrice SEREAULT-GOBET, CEA
CP Meaux-Chauconin	Adam HALIAR, CEA
CP Fleury-Mérogis	Frédéric JUSTIN, CEA
CP Bois-d'Arcy	Haroun HALIFA, CEA
CP Réau	Lenny LAVIOLETTE, CEA
CP Nanterre	Frédéric LESPORT, CEA
CP Meaux-Chauconin	Mose NEAGLE, CEA
CP Fresnes	Delphine NADEAU, CEA
CP Paris-La Santé	Géraldine GONTHIER AH-THION, CEA
CP Fleury-Mérogis	Megan COUTEYEN-CARPAYE, CEA



Élections Professionnelles
EN DÉCEMBRE, JE VOTE FO !

fojustice.fr

JE VOTE FO

Syndicat National Justice



Justice

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ

fojustice.fr